

SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE BORNES DE CHARGE PRIVÉES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Je soussigné(e)	<input type="text"/>
	Nom, Prénom
demeurant à	<input type="text"/>
	No, Rue, CP et Localité
Téléphone	<input type="text"/>
	Privé, Bureau, Mobile
Compte bancaire	<input type="text"/> LU <input type="text"/>
	Institut bancaire (BIC-Code) No compte bancaire (IBAN)

prie le collège échevinal de la Commune de Schuttrange de bien vouloir m'accorder une subvention pour l'installation d'une borne de recharge privé pour véhicules électriques.

Pièces à joindre: - lettre d'engagement de l'Etat du Grand-Duché

La demande doit être faite à l'administration communale endéans 1 an date de la lettre d'engagement de l'Etat du Grand-Duché, et l'installation doit être réalisée sur le territoire de la commune de Schuttrange.

Le montant de l'aide financière communale s'élève à 50 % du montant de l'aide financière engagée par l'Etat du Grand-Duché avec un maximum de

- 375€ par borne de charge simple

- 600€ par borne de charge intelligente (avec protocole de communication OCPP)

- 825€ par borne de charge intelligente (avec protocole de communication OCPP) intégrée dans un système collectif de gestion intelligent de charge

Signature:

Renvoyer à:

Administration communale de Schuttrange
c/o Laurent HARTZ
2, Place de l'église
L-5367 Schuttrange

Tel. 35 01 13 231 / Fax. 35 01 13 259

laurent.hartz@schuttrange.lu

Réservé à l'administration

Accordée et acquittée la somme de:

€ , le . .

Non-accordée pour cause :